



Luxembourg, le 16 décembre 2019

Circulaire n° 3750

Circulaire

aux administrations communales

Objet : Recensement annuel des chiens

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

A la demande de Monsieur le Directeur de l'Administration des Services Vétérinaires du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, je vous saurais gré de bien vouloir transmettre votre recensement annuel des chiens à l'adresse suivante, et ce jusqu'au 15 janvier 2020 au plus tard :

**Administration des services vétérinaires
B.P. 1403
L-1014 LUXEMBOURG**

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding